



# MOBI/lettre

Votre brigade mobile vous informe



## Présentation du métier de Gendarme Adjoint de Soutien

### Pneus hiver

- Réglementation et explications

### Movember

- Découverte de la cause

**NOVEMBRE 2025**

## ÉDITO DU MOIS DE NOVEMBRE

Bonjour,

Ce début de mois de Novembre, période plus calme de l'année, est l'occasion pour nous d'aborder pour la première fois le sujet du recrutement. Nous vous présentons ce mois-ci le métier de Gendarme Adjoint de Soutien et au fil du temps nous introduirons d'autres spécialités de notre institution.

Nous aborderons également le grand sujet des pneus hiver, parfois encore incompris par certains d'entre vous. En effet, le froid est arrivé et avec lui l'appel de la neige risque de se faire ressentir ! Nous vous fournirons ici toutes les explications utiles pour vous équiper au mieux.

Enfin, nous vous zoomerons sur l'association Movember, dont le nom ne vous est- peut-être pas inconnu !

Côté terrain, votre brigade mobile restera mobilisée, comme toujours de jour comme de nuit.

Vous pourrez notamment nous retrouver sur le dispositif de sécurisation de la foire aux dindes de Sablons, ou encore lors de la foire de la Sainte Catherine à Heyrieux, événement historique du nord Isère qui fut instauré en 1544 !

## MESSAGE DE PRÉVENTION – RÉAGIR EN CAS DE CAMBRIOLAGE

La fin d'année approche à grand pas et avec elle sont lot de déconvenues. L'approche des fêtes de Décembre et le changement d'heure d'Octobre rendent la période plus propice aux cambriolages.

Si vous repérez un rôdeur, un véhicule suspect ou êtes victime de cambriolage, **appelez immédiatement le 17**.

Les opérateurs téléphoniques de la Gendarmerie pourront engager sur les lieux la patrouille la plus proche pour intervenir.

Beaucoup d'entre vous ont le réflexe de contacter leur Mairie dans ces cas là. Ce n'est pas une mauvaise chose, cela peut permettre d'accroître la vigilance au sein du village.

Néanmoins, votre premier interlocuteur doit rester la Gendarmerie, afin de nous permettre d'intervenir le plus rapidement possible.

*La brigade Mobile du Couloir Rhodanien*

# La Gendarmerie recrute ...

## Des Gendarmes Adjoints de Soutien

Si vous avez **entre 17 et 26 ans** et cherchez à intégrer la Gendarmerie dans un emploi particulier, le poste de Gendarme Adjoint de Soutien peut être fait pour vous.

### QUEL RÔLE EN TANT QUE GENDARME ADJOINT DE SOUTIEN ?

Au quotidien, le Gendarme Adjoint de Soutien ( GAV EP ) ne dispose pas de prérogatives judiciaires et n'a pas vocation à intervenir sur le terrain. Il apporte un soutien indispensable aux officiers, sous-officiers et personnels civils engagés. Il est un maillon essentiel dans le fonctionnement des services de soutien aux unités de terrain.

### QUELLES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

-  Logement de fonction
-  9 semaines de congés par an (5 semaines la première année)
-  75 % de réduction SNCF
-  1205€ de revenu net en début de carrière
-  Accès au concours de Sous-Officer de Gendarmerie interne

### NOS MÉTIERS

Une première expérience qualifiante et un tremplin vers les **300 métiers** de la gendarmerie. Quelques exemples :

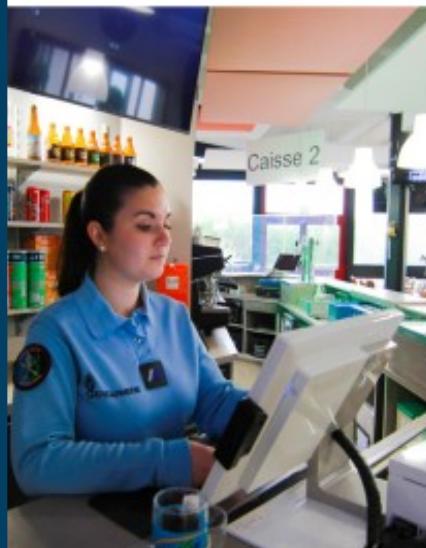
#### ASSISTANT MÉCANICIEN

Au sein d'une équipe de professionnels, vous contribuez à **l'entretien et à la réparation** des voitures, poids lourds, motos et engins blindés



#### EMPLOYÉ DE RESTAURATION / BAR

Agent polyvalent, en cuisine ou au service, à la gestion ou à l'encaissement des règlements, **vous améliorez le quotidien** des personnels de la gendarmerie



#### ASSISTANT INFORMATIQUE

Primo-intervenant sur **les pannes informatiques et réseaux**, vous veillez au **bon fonctionnement du matériel**



## QUELLES CONDITIONS POUR S'ENGAGER ?

Nationalité Française

Âge entre 17 et 26 ans

Journée Défense et Citoyenneté validée

Détention d'un CAP ou BEP ou expérience professionnelle liée à l'emploi

## ÉPREUVES



Test de personnalité

Entretien

Visite médicale

## FORMATION

**3** semaines en école

- Formation militaire
- Vie en collectivité
- Entraînement sportif



# La période hivernale approche : Pensez à changer vos pneus !

Ça ne vous a certainement pas échappé, depuis 2021, les équipements d'hiver sont obligatoires en zone de montagne.

Cette obligation est effective en période hivernale, du 01 Novembre au 31 Mars. Tous les véhicules sont concernés, et on explique ici comment vous équiper.

## COMMENT ÉQUIPER SON VÉHICULE ?



Pneus classiques avec dispositifs antidérapants \* disponibles dans la voiture

OU



Pneus hiver homologués « 3PMSF »

## \*LES DISPOSITIFS ANTIDÉRAPANTS

### CHAÎNES A NEIGE

Chaînes métalliques à apposer sur les roues lorsque la route est enneigée

**Avantages :**



- Tenue de route
- Solidité

**Inconvénients :**



- Installation parfois complexe
- Prix

### CHAUSSETTES À NEIGE

Sortes de housses pour pneus qui apportent de l'adhérence

**Avantages :**



- Plus simples à poser
- Moins onéreuses

**Inconvénients :**



- Durée de vie plus courte
- Moins efficace si fort enneigement



## **COMMENT IDENTIFIER LES ZONES CONCERNÉES ?**

Chaque axe ou zone montagneuse concerné par l'obligation d'équiper son véhicule en pneus hiver est matérialisé par un panneau d'information et avertissement dédié, précisant la durée de la période.



! Les pneus marqués uniquement "M+S" ne sont plus suffisants et devront être accompagnés de chaînes ou de chaussettes à neige ; ils n'ont pas subi de tests spécifiques.



# Questions en vrac

## QUID DES PNEUS 4 SAISONS ?

Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season ) n'ont pas de définition réglementaire :

Pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés « 3PMSF ».



## POURQUOI CETTE RÉGLEMENTATION ?

Elle n'est pas là pour vous embêter, bien au contraire. Elle vise à remplir 2 objectifs précis :

**Améliorer la sécurité** : Les pneus "3PMSF" offrent une meilleure adhérence sur les routes enneigées ou verglacées, diminuant le risque de dérapage et donc d'accident.

**Fluidifier la circulation** : Des véhicules mieux équipés évitent les blocages et les ralentissements en cas d'intempéries.

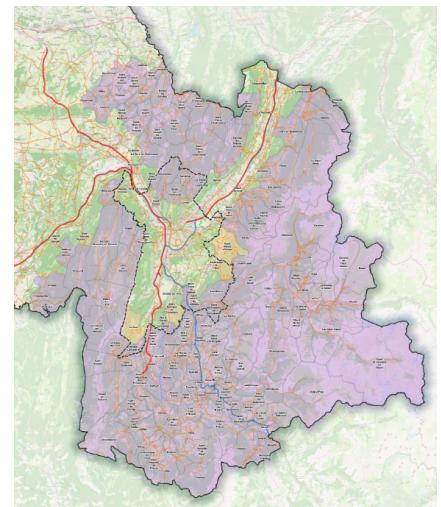
## QUELLE SANCTION EN CAS DE NON RESPECT ?

La circulation d'un véhicule à moteur ou d'une remorque muni de pneumatique interdit ou irrégulièrement monté est une contravention de classe 4 sanctionnée par :

**Une amende forfaitaire de 135 €** en cas de non-respect de l'obligation d'équipement.

**La possibilité d'immobilisation du véhicule** si ce dernier est jugé dangereux pour la circulation.

Votre compagnie d'assurance peut également se retourner contre vous en cas d'accident, et appliquer des pénalités qui varient selon la compagnie.



Zones d'Isère concernées (en rose)



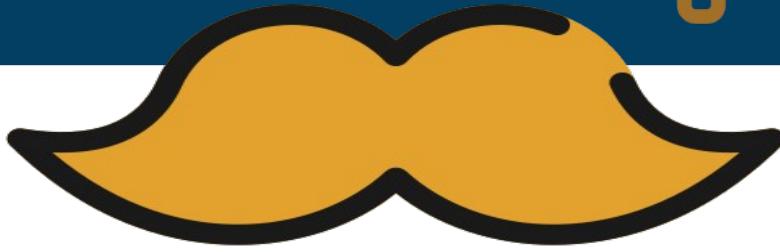
## QUELLES ZONES SONT CONCERNÉES ?

Pour les connaître dans le détail, il convient de se rendre sur le site internet de votre préfecture.

Amis isérois, voici la page dédiée sur le site de la Préfecture de GRENOBLE :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securites-Securite-routiere/Equipement-obligatoire-en-periode-hivernale>

# En Novembre, on soutient aussi la cause masculine avec Movember



Au même titre que les femmes en Octobre, les hommes ont eux aussi leur mois de mobilisation. L'association Movember fait se mobiliser la population pour sensibiliser quant à diverses problématiques de santé publique. Amis moustachus, cette page est pour vous !



## QUELLES RECHERCHES SONT SOUTENUES ?



### Le cancer de la prostate

2ème cancer le plus répandu chez l'homme dans le monde, on en enregistre 1,4 millions de cas par an.

Il se soigne mais le traitement peut affecter la santé des malades. La recherche est nécessaire pour améliorer leur quotidien et trouver de nouvelles solutions.



### Le cancer des testicules

Une bonne prévention permet à plus de 95 % des hommes dépistés de bénéficier de traitements qui montrent de bons résultats.

Malheureusement, le niveau de prévention est encore trop faible.

Continuer les recherches vise à atteindre 100 % de résultats positifs.



### La santé mentale

Chaque minute, 1 homme se suicide dans le monde. Ce derniers ne sont souvent pas conscients d'être atteints de problèmes d'ordre mental et peuvent souffrir des stéréotypes sur le rapport de l'homme à sa virilité.

Des actions de prévention peuvent aider à diminuer ce phénomène.



## COMMENT PARTICIPER ?

Via une application dédiée, il est possible de courir pour la cause et de récolter des fonds.

Vous pouvez également participer à des événements caritatifs organisés via cette même application, ou même créer le vôtre !

Enfin, messieurs, arborer votre plus belle moustache peut être un bon moyen de montrer votre soutien hors événements !



## OÙ VONT LES DONS ?

Environ 80% des sommes récoltées sont transmises sous forme de dons à des associations d'aide aux patients ou organismes de recherche.

Le reste correspond aux divers frais administratifs et de fonctionnement nécessaires à la récolte de vos dons.

# INFOS PRATIQUES

## Permanences de la Brigade Mobile

- **Lundi** : SAINT-GEORGES D'ESPERANCHE
- **Mardi** : COUR ET BUIS
- **Mercredi** : CHUZELLES
- **Jeudi** : SEPTEME / OYTIER SAINT-OBLAS
- **Vendredi** : ESTRABLIN
- **Samedi** : SALAISE SUR SANNE

Retrouvez nous dans vos Mairies ou pour Salaise sur Sanne, en patrouille pédestre dans les centres commerciaux.

Il peut nous arriver d'être absents, en cas d'imprévu de service... Pensez à consulter notre fil panneau pocket pour vous tenir informés.



Retrouvez nos actualités sur notre fil Panneau Pocket :  
« Gendarmerie Nationale -  
Brigade Mobile du Couloir  
Rhodanien »



## Ma Sécurité

Application grand public



Pour plus de renseignements concernant les problématiques que vous rencontrez au quotidien, la Gendarmerie met à votre disposition l'application "Ma sécurité", téléchargeable sur Android Play Store ou Apple Store, ou via le QR Code ci-dessus.